



## Tanviray de Villiers : un personnage mal connu, héros de la guerre de 1870, fondateur du premier Syndicat Agricole de France

MAURICE LABBÉ  
avec la collaboration de MICHEL RENVOIZÉ

**Résumé :** *s'il est un personnage de premier plan originaire du Vendômois qui soit si peu connu de nos jours même de certains de nos érudits locaux, c'est bien Jules Tanviray. Tanviray est actuellement surtout connu par son acte de bravoure de la guerre de 1870 illustré par deux peintres, alors que c'est surtout par le rôle qu'il joua dans le monde agricole qu'il aurait dû passer à la postérité et qu'il aurait bien mérité qu'une rue de Blois et de Villiers lui fut dédiée! Mais qui à Villiers même connaît encore son œuvre? Alors qu'il bénéficie de plus de 100 références sur Internet (44 livres sur Google) et que son œuvre a même fait l'objet de thèses à l'étranger. C'est ce que le présent travail va essayer de réparer.*

**Mots-clés :** *Tanviray (Jules), Bataille de Loigny, Renouard (Eugène), Grolleron, La Charmoise, L'Orfrasière, Engrais, Syndicats Agricoles, Phylloxera, Le Paraquet, Villiers-sur-Loir.*

### Un acte de bravoure

Le 2 décembre 1870 à la bataille de Loigny. Deux tableaux l'illustrent : tout d'abord un tableau d'Eugène

Renouard (**fig. 1**) peintre et professeur de dessin au collège de Vendôme, qui dit-on, fit sensation, au Salon de 1886 et qui lui valut l'honneur d'être reproduit dans le n° 2 du 8 janvier 1888 du *Journal Illustré* qui en fit une reproduction double page dessinée au trait par Henri Meyer et gravée par Navellie (**fig. 2**).

En 1885, M. Bozérien avait introduit auprès du Conseil général une demande de subvention concernant M. Renouard qui se propose de reproduire l'épisode glorieux de notre compatriote le sergent Tanviray à la bataille de Loigny. Renouard ayant déjà eu deux subventions de 500 francs, il ne fut pas donné suite à cette requête.

Le *Carillon de Vendôme* du 27 sept 1898 nous apprend que M. Renouard, le sympathique peintre vendômois a offert à la ville de Vendôme son magnifique tableau représentant « Le sergent Tanviray de Villiers retrouvant le drapeau de la mobile de Vendôme ». Il ne réclame que les déboursés, soit 500 francs si l'on accepte son offre. Bien entendu le conseil municipal de Vendôme accepta cette offre et ce tableau fut longtemps exposé au musée dans un escalier ou nous avons eu l'occasion de le voir dans les années 60. Il est malheureusement actuellement relégué aux réserves du musée et nous n'avons même pas été autorisés à le photographier.



**Fig. 1 :** Tableau de E. Renouard conservé au musée de Vendôme.



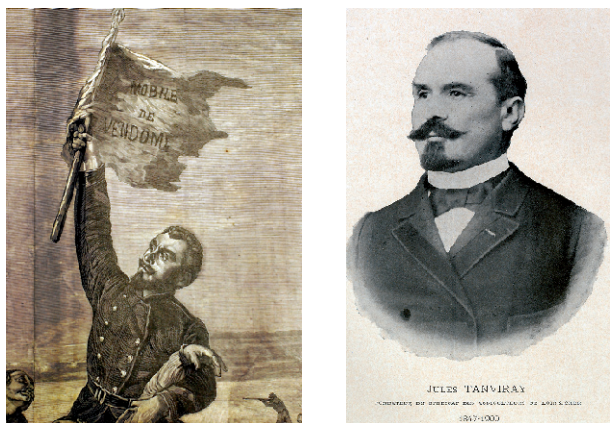
**Fig. 2 :** Reproduction du tableau de Renouard dans le *Journal Illustré* du 28 janvier 1898.



**Fig. 3 :** Château de Villepion (C. P. ancienne).



**Fig. 4 :** Château de Villepion actuel (photo M. Labbé).



**Fig. 5 (à gauche) :** Tanviray vu par Renouard. **Fig. 6 (à droite) :** Jules Tanviray (dans *Monographie du Syndicat des Agriculteurs* [...] par Jules Berthonneau, 1905 - AD 41).

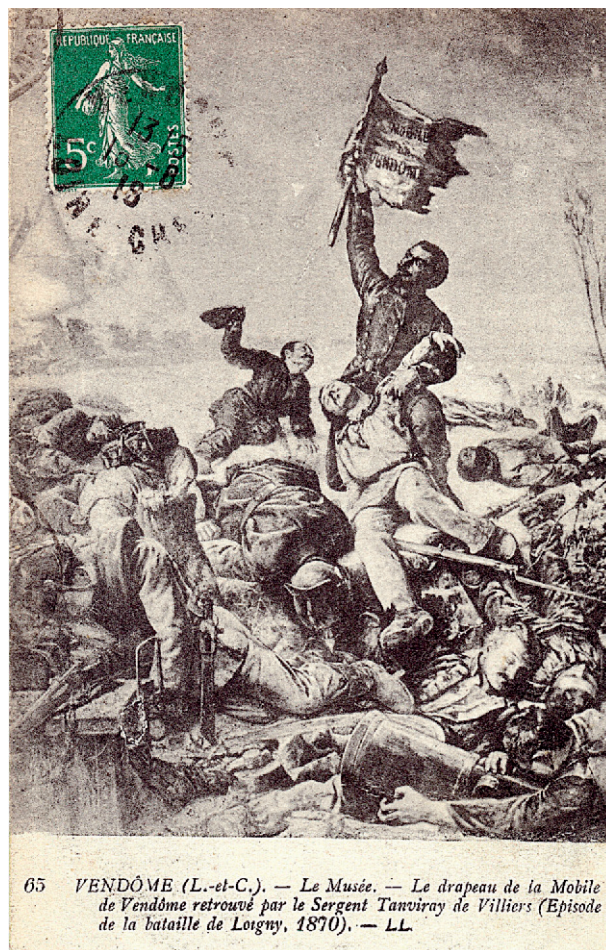
Les journalistes de l'époque identifiaient sur ce tableau, à l'arrière plan, le château de Goury, mais il s'agit en réalité de celui de Villepion (**fig. 3 et 4**) également proche de Loigny. Ceci nous a bien été confirmé par la propriétaire actuelle de ce dernier château, M<sup>me</sup> de Montgolfier qui, avec son mari, en fit l'acquisition après quasiment un siècle d'abandon. Ils l'ont remarquablement restauré. À ce propos, on remarquera avec quel soin minutieux Renouard a reproduit les traits de Tanviray (**fig. 5 et 6**), ce qui laisse supposer qu'il l'a rencontré. Il dut sans doute également se rendre à Villepion. L'autre personnage capital de ce tableau est ce pauvre Armand Héron, qui était né à Vendôme le 15 septembre 1848, et lui aussi vraisemblablement bien connu de Tanviray. Ce tableau de Renouard a fait également l'objet d'une reproduction au début du siècle dernier sur au moins deux cartes postales en noir et blanc aux éditions H. Chartier (**fig. 7**).

Un autre peintre, Paul Louis Narcisse Grolleron (1846-1901), peintre spécialiste des scènes militaires, peignit également un *Sergent Tanviray* en 1894, tableau qui fut repris en gravures :

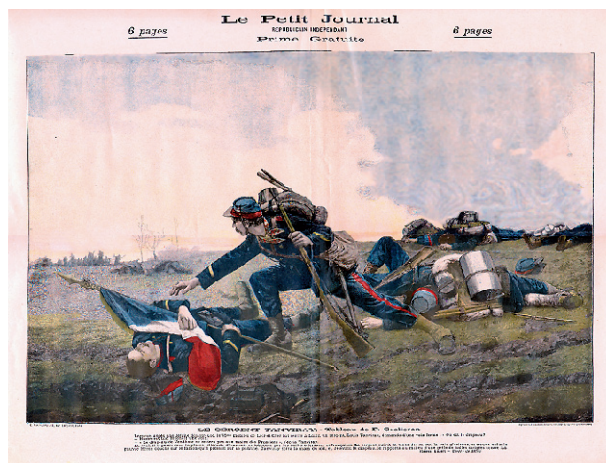
- dans *La France Illustrée* n° 1027 du 4 août 1894 avec la légende : Salon de 1894 Ch. Élysées, *le Sergent Tanviray*, tableau de M. Paul Grolleron (deuxième médaille d'or) ;
- ainsi qu'une double page couleur dans *Le petit Journal* (**fig. 8**) et encore ;
- en double page noir et blanc dans le journal *Le petit Parisien* n° 274 du 6 mai 1895 (**fig. 9**).

D'autre part l'*Almanach des postes et Télégraphes* de 1896 (**fig. 10**) lui fit les honneurs d'une belle reproduction et la revue hebdomadaire *Le Noël* du 24 octobre 1907 (**fig. 11**) lui consacra sa page de couverture. Mais si cet acte de bravoure fut peint, c'est qu'il fut connu et décrit. En effet, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois* de 1875 (t. 14, p. 225-290), M. de

Maricourt, ex capitaine de la 8<sup>e</sup> compagnie, 2<sup>e</sup> bataillon de la Mobile de Loir-et-Cher, ancien officier au 16<sup>e</sup> de Ligne coucha sur le papier l'Histoire de la mobile de Vendôme. Nous y apprenons que, le 17 août 1870, tous les jeunes gens de 20 à 26 ans des cantons de Droué,



**Fig. 7 :** Carte postale, éd. H. Chartier reproduisant le tableau de E. Renouard.



**Fig. 8 :** Reproduction du tableau de Grolleron dans *Le Petit Journal*.

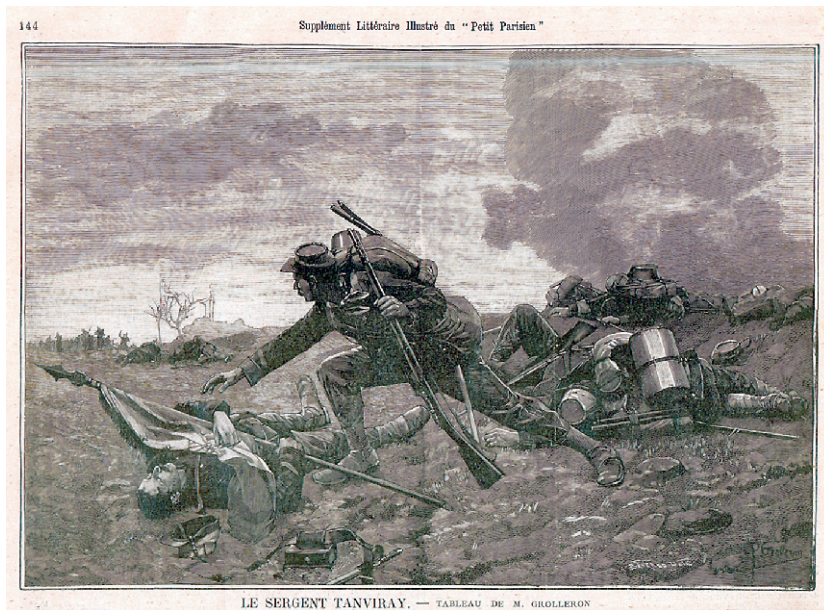


Fig. 9 : Reproduction du tableau de Grolleron dans Le Petit Parisien du 6 mai 1895. Fig. 11 : Hebdomadaire Le Noël du 24 octobre 1907.

ANNÉE 1896 BRESTELLE

ALMANACH DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

ECLIPSES

Éclipse partielle de soleil, le 23 février, visible en France.

Éclipse partielle de lune, le 28 février, visible en France.

SAISONS

SAISON D'ÉTÉ: du 21 juin au 23 septembre.

SAISON D'HIVER: du 21 décembre au 21 mars.

LE SERGENT TANVIRAY — Tableau de GROLLERON. — Reproduction par Goussier, Paris.

Fig. 10 : Calendrier des Postes 1896.

Morée, Mondoubleau, Savigny, Montoire, Saint-Amand, Vendôme et Selommes, furent réunis pour la première fois dans le grand manège du quartier (actuel quartier Rochambeau) de Vendôme. Nous n'extrayons de ce récit que les passages ayant trait à notre étude [...] *enfin un drapeau! Pauvre petit drapeau de la 8<sup>e</sup> compagnie! Il n'était pas très réglementaire : il avait plutôt l'air d'un jouet d'enfant que de l'enseigne d'hommes de guerre ; mais il reçut le baptême du feu et le baptême du sang, et sa courte histoire fut héroïque. Une dame de Vendôme l'avait confectionné. Deux mobiles allèrent le chercher ; l'un d'eux, Héron, promit, avec la verve qui le caractérisait, de rapporter avant huit jours un casque prussien en échange du guidon... Ils tinrent promesse et Héron fut nommé porte-drapeau. [...] À Loigny, le pauvre Héron tomba, le cerveau traversé par une balle. Mais plus heureux que tant de nos vrais drapeaux, le petit guidon de Vendôme, réduit à l'état de bâillon sanglant fut sauvé par l'héroïsme d'un Vendômois et ne resta point aux mains de l'ennemi.* Un peu plus loin, Maricourt revient sur ce fait d'armes. *Jusqu'à présent, je n'ai nommé de la compagnie de Vendôme que des morts. Je veux cependant faire une exception en faveur d'un de ces héros modestes, toujours les premiers au feu et les derniers sur la liste des récompensés. « Où est le drapeau de la compagnie ? » demanda le sergent Louis Tanviray, de Villiers, en rentrant dans le bourg (nota de Loigny) « Héron est tué », répondit une voix ». Le drapeau de Vendôme ne restera pas aux mains des Prussiens ! » s'écria Tanviray. Et seul, il repartit dans la plaine, sillonnée d'ennemis et labourée par les balles allemandes et françaises. Il suivit à la trace des morts la voie glorieuse parcourue par la compagnie, et trouva enfin le pauvre Héron, le cerveau traversé d'une balle et couché sur notre petit fanion. Tanviray le prit, et, l'élevant fièrement au-dessus de sa tête, il rejoignit les siens à travers la nuée de balles qui lui étaient adressées.*

Selon M. Riverain, qui fut président du Syndicat des Agriculteurs, Tanviray combattait en engagé volontaire et fut cité à l'ordre du jour de l'armée.

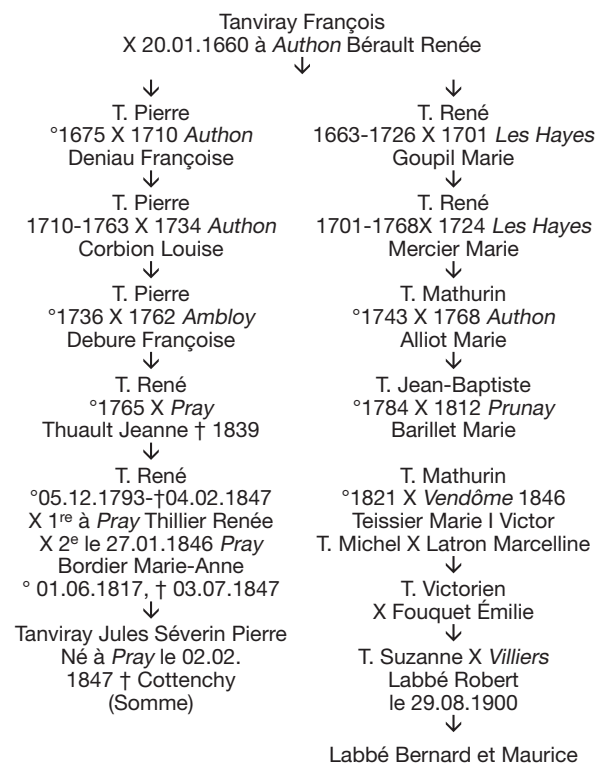
L'abbé Blanchard, qui fit également l'historique des Mobiles mentionne, page 120, *Tanviray ramassa le petit drapeau qui fut ensuite égaré.*

On remarquera que nous avons mentionné Louis Tanviray dans le texte précédent. Cette référence à Louis est, disons-le tout de suite, une erreur de l'auteur ou de l'imprimeur dans le texte de Maricourt. Elle a donné un travail fou de recherches à l'un d'entre nous (Michel Renvoizé) avant que ses recherches ultérieures sur Blois nous montrent, de façon indiscutable, que ce Louis Tanviray n'était autre que Jules Séverin Pierre Tanviray. C'est aussi cette erreur qui explique que le rapprochement avec Jules n'ait pas été fait par nos historiens locaux, en particulier de Villiers. Il faut cependant noter qu'un Louis Tanviray a bien existé, né à Prunay et fils de Victor Tanviray et Désirée Teissier, boulangers à Vendôme, quartier St Lubin. Il est décédé dans des circonstances qui ne nous sont pas connues à

St Pérvay-la-Colombe, canton de Patay, son décès ayant été déclaré le 6 décembre 1870 ou il est désigné comme *membre de la mobile du Loir-et-Cher*. Il était âgé de 22 ans et c'est l'arrière-grand-oncle de l'auteur de ces lignes.

Tout n'était pas résolu pour autant puisque, si des Tanviray figurent bien à l'état civil de Villiers, pas de trace de Jules qui est pourtant bien désigné dans les textes ainsi que sur le tableau de Renouard comme étant de Villiers. Ce n'est qu'en fouillant dans le tableau de la garde Mobile classe de 1867 que l'on trouve quatre membres du contingent appelés pour Villiers, à savoir : Aubert Louis, Hayes François, Noël Louis et sous le n° 32 Tanviray Jules Séverin. Il est mentionné comme élève de l'école d'agriculture. Ouf, voilà notre homme retrouvé !

Mais si Jules n'est pas né à Villiers, d'où vient-il et accessoirement quels sont ses liens de parenté avec les Tanviray de Vendôme et de « la Garelière » à Villiers ? Il faut remonter au mariage, le 20 janvier 1660, entre François Tanviray et Renée Bérault à Authon, où deux frères, Pierre et René, donneront les deux lignées suivantes qui nous intéressent.



## L'enfance de Jules Tanviray

Nous remarquons sur cette généalogie simplifiée que Jules Tanviray est né à Pray, le 2 février 1847. Son père avait épousé en seconde nocces Marie-Anne Bordier, mais nous voyons également que les père et mère de Jules sont tous deux décédés l'année de sa naissance,

sans doute du choléra, et le bébé fut confié à une nourrice : Margueritte Barbier, épouse Quantin. En effet, Jules est mentionné dans cette famille, âgé de 4, puis 10 ans, aux deux dénombrements de 1851 et 1856.

Marie-Anne Bordier, la mère décédée de Jules, avait un frère à Villiers, Denis Bordier, qui avait épousé, en 1838, Marie Marguerite Breton d'où naquit, en 1840, Marie-Louise qui épousera Léon Piégard,

C'est donc dans la famille de son oncle de Villiers que le jeune Jules Tanviray fut officiellement domicilié et mobilisé pour la guerre de 1870, ce qui nous vaut l'honneur de l'avoir compté comme habitant de notre village de Villiers sur Loir.

## L'élève et l'étudiant Tanviray

Entre 10 et 16 ans, nous n'avons pas sa trace certaine, pas facile en effet de retrouver des registres des élèves de l'enseignement primaire dans les années 1860. A. Vezin, qui fut professeur départemental d'Agriculture, dans une brève biographie de Jules Tanviray indique qu'il fut élève au pensionnat Hardiller à Vendôme, ce qui pourrait correspondre, si ce fait est confirmé, à la période d'âge de 12 à 16 ans.

L'enseignement agricole en France à cette époque, comme l'a écrit Alan R. H. Baker, un observateur anglais, c'est un paradoxe que dans les années 1830 la France soit en avance sur tous les autres pays pour son enseignement agricole mais si en retard par les méthodes pratiquées sur le terrain. La première Ferme école ayant eu une importance significative fut créée en 1822 par Mathieu de Dombasle à Roville, en Lorraine. Une Seconde s'ouvrit en 1832 à Grignon (elle a fusionné plus récemment avec l'Institut National Agronomique de Paris pour donner l'INA Paris-Grignon).

La troisième fut établie en 1833 par une société privée qui avait ouvert une ferme modèle à Grand-Jouan dès 1830, en Bretagne, près de Rennes.

Plus modeste fut la Ferme école de la Charmoise créée à Pontlevoy en Sologne par l'enthousiasme d'Édouard Malingié qui prêchait pour une agriculture fondée sur des bases scientifiques et économiques (fig. 12). La Charmoise ne fonctionna que durant 18 années, de 1847 à 1865, mais son nom est cependant passé à la postérité car elle sut créer une nouvelle race ovine aux caractères fixés qu'elle nomma tout naturellement *la Charmoise*. Cette race était en partie dérivée d'une race pure importée : la New Kent.

À la Charmoise, les élèves n'étaient admis qu'après leurs 16 ans révolus ; les promotions n'étaient, pour des raisons budgétaires, que de huit au maximum et l'enseignement durait quatre années. Les conditions d'entrée n'y étaient pas draconiennes : il suffisait de savoir lire, écrire et compter et parfois l'effectif de 32 (4 x 8) n'était pas atteint, des élèves pouvant, pour des raisons familiales, par exemple décès du père, être amenés à regagner leurs exploitations. En dehors de la fourniture du trousseau, les élèves étaient complètement pris en charge et touchaient même un petit pécule, conditions très avantageuses pour un jeune orphelin. On comprend que, dès qu'il fut d'âge, sa famille tutrice inscrivit le jeune Tanviray à cette école. Jules Tanviray y eut comme *camarade*, mais son aîné : Alphonse Riverain dont la famille exploitait une belle propriété à Areines près de Vendôme. Comme nous l'avons déjà mentionné, la Charmoise ferma en 1865 et il fut offert aux élèves qui le souhaitaient de pouvoir poursuivre leurs études à l'école de Grand-Jouan. Seul Tanviray saisit cette opportunité. Né en 1847, il avait eu 16 ans en 1863, année où il put entrer à la Charmoise. La fermeture survint donc avant qu'il n'ait pu terminer le cycle complet de l'enseignement. Nous savons qu'il obtint

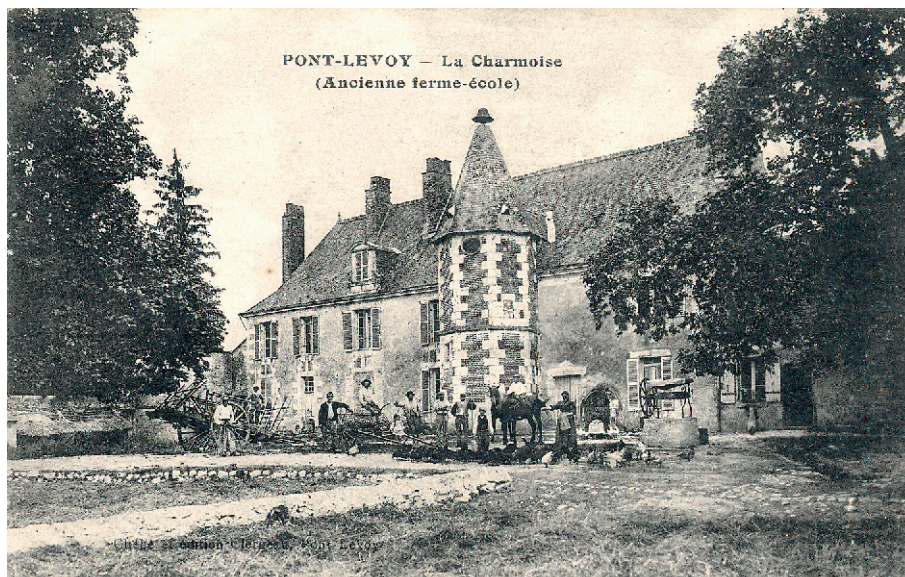


Fig. 12 : Ferme-école de La Charmoise (carte postale).

brillamment quatre prix pour ses performances hors du commun pour sa première année (Alan R. H. Baker).

À la mobilisation de la Garde Nationale mobile, Jules Tanviray est encore désigné comme *élève de l'école d'agriculture*, sous-entendu de Grand-Jouan.

*La guerre terminée, notre région, comme tout le pays au nord de la Loire, était dans le dénuement le plus complet et pour comble de malheur tous les blés étaient gelés.*

*Tanviray possédait cette belle énergie qui caractérise le paysan français : il se remit à la tâche comme les autres, avec les autres. Il prit à bail la magnifique ferme de l'Orfrasière près de Tours. (Discours de A. Riverain du 5 juillet 1908).*

## Tanviray, l'exploitant agricole

Jules Tanviray prit donc à bail pour neuf années, de 1871 à 1880, l'exploitation rattachée au château de l'Orfrasière situé sur la commune de Nouzilly en Indre-et-Loire (fig. 13, 14 et 15). Au vu de la description de cette période qu'en fit M. Vezin, professeur départemental d'agriculture du Loir-et-Cher, le 5 juillet 1908, et ceci devant le ministre de l'Agriculture de l'époque, cette période de la vie du jeune agronome fut sans doute la plus pénible de son existence. Nous empruntons de larges extraits à ce discours.

À l'Orfrasière, Tanviray voulut remplacer les méthodes surannées de culture par les nouvelles. Il employa les engrais commerciaux et se servit d'instruments de récolte perfectionnés. C'était plus qu'il n'en fallait pour créer autour de lui un levain de jalousie et de haine. *Comment disait-on, voilà un jeune homme qui veut faire mieux que nous. Mais avec ses engrais, il va ruiner la terre, avec ses instruments, il enlève le pain de la bouche des ouvriers.* Tous étaient contre lui,

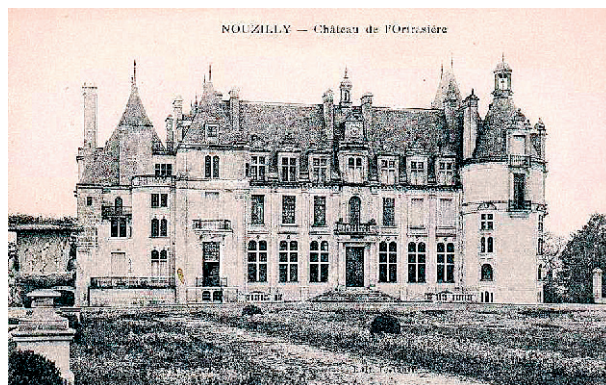


Fig. 13 : L'Orfrasière, le Château.



Fig. 14 : L'Orfrasière, remise et écuries.

fermiers, propriétaires, ouvriers ruraux, tous criaient haro sur le novateur assez hardi pour faire, chez lui, ce qui lui plaisait. Aussi se réjouissait-on de voir ses plus belles pièces de blé dévorées par le gibier d'un propriétaire aimant mieux la chasse que l'agriculture. La propriété de l'Orfrasière appartenait à Charles Robert de Wendel d'Hayange, maître de forges bien connu et



Fig. 15 : L'Orfrasière, bâtiments de ferme.

qui l'avait fait construire. Tanviray prit l'exploitation agricole en bail pour neuf années, à la suite des époux Cuvier qui étaient titulaires du bail passé le 20 octobre 1869, et qui comportait la clause de réserve de chasse au profit du propriétaire. Tanviray ne pouvait donc ni chasser le gibier, ni faire chasser par un tiers en particulier les lapins qui dévoraient ses cultures. Le bail précisait que le fermier ne pouvait prétendre à aucune indemnité pour gelée, inondation, grêle, accidents prévus ou imprévus, ni pour dommages causés par le gibier ; mais il est dit dans l'acte : *si les lapins viennent à manger les récoltes, les bailleurs devront faire leur possible pour les détruire après avoir été avertis par les preneurs*. Tanviray informa son propriétaire des dégâts, dès le 30 décembre 1873. Une telle clause ne pouvait que conduire à une longue procédure qui ne s'achèvera que le 23 novembre 1876 par la condamnation de M. de Wendel à payer 6300 francs de dommages et intérêts contre les 18558 francs que demandait Tanviray. Ce procès fit jurisprudence et est décrit dans le *Répertoire de Législation Forestière* de décembre 1877.

De plus, comme l'indique le déjà nommé M. Vezin, pendant qu'en de longs et coûteux procès se jugeaient ses demandes de dommages intérêt pour dégâts de gibier, ses instruments perfectionnés se brisaient la nuit, au repos, sans cause apparente. *Cette lutte contre la calomnie, contre les difficultés de toutes sortes fatiguait d'autant plus Tanviray qu'il n'avait pas auprès de lui la douce compagne qui, tout en dirigeant de l'intérieur de la ferme, et faisant à l'homme la vie charmante dans un intérieur soigné, partage ses joies et ses peines.*

Lui qui n'avait pas reculé devant les balles Prussiennes, abandonna la lutte par trop inégale qu'il avait soutenue pendant son bail de neuf années. Les talents de l'agronome furent vaincus par la routine (et j'ajouterai par les lapins!).

À sa sortie de l'Orfrasière, Tanviray quoique meurtri malgré son énergie, reprit courage en apprenant que le Conseil Général de Loir-et-Cher venait de voter un crédit spécial pour les frais de tournées du titulaire de la chaire départementale d'agriculture récemment créée, crédit augmenté d'une rente de 400 francs donnée par le grand et vénéré philanthrope Philibert Dessaignes. Un concours fut ouvert à Blois le 3 mars 1879. Tanviray le passa brillamment et fut classé premier et, dès le 1<sup>er</sup> avril, il entra dans ses nouvelles fonctions de professeur départemental d'Agriculture, poste qui deviendra plus tard Directeur des Services Agricoles, puis Directeur Départemental de l'Agriculture.

## Tanviray, professeur départemental d'Agriculture du Loir-et-Cher

L'administration lui avait dit : *Allez et enseignez l'agriculture à l'école normale d'instituteurs et dans les milieux ruraux*, lui laissant ainsi le champ libre et

la plus grande initiative. Il ne manqua pas d'en user le plus largement possible.

Cependant, ses débuts furent encore assez pénibles ; *nul n'est prophète dans son pays*, dit le dicton et cela se vérifiait avec lui car il eut à souffrir de commérages absurdes et inexacts qui l'avaient suivi de l'Orfrasière. *Comment disait-on, c'est un ancien fermier n'ayant pas su faire ses affaires qui, maintenant, va nous apprendre à faire les nôtres!* Il eut également à combattre, comme tous ses collègues, et même ses successeurs, une foule de préjugés sans compter l'orgueil de ceux qui n'ayant jamais rien appris sont convaincus qu'ils possèdent la science infuse.

Que de conférences il a faites à ses débuts devant un public peu nombreux dans lequel il y avait peu de fermiers, ceux-ci préférant aller jouer aux cartes au café voisin. Il n'avait pourtant pas un discours subversif ; il parlait de la nécessité de l'emploi des engrais chimiques, méthode que tous finirent par adopter, et il recommandait à ses auditeurs de s'unir pour acheter ces mêmes engrais ; la plupart se syndiquèrent. Il recommandait de remplacer la main-d'œuvre, introuvable à cette époque, par des matériels et instruments perfectionnés. Ses plus fidèles auditeurs, et encore pas au début, furent sans doute les vigneron en raison du phylloxéra.

Les locaux qui lui étaient affectés furent décrits dans un discours de 1926 par Trouard-Riolle, successeur de Tanviray, alors que le nombre d'adhérents du syndicat était passé de 345 à plus de 30000 : *Les locaux affectés à cette jeune institution étaient bien restreints ; ils étaient même lamentables. Si vous avez l'occasion de passer près de la Préfecture, entre la poste et la grille de l'hôtel, vous remarquerez encore le local tel qu'il était autrefois, avec son enseigne : Chaire départementale d'agriculture de Loir-et-Cher. Une simple couche de peinture en rend la lecture difficile. C'était dans cette pièce unique, ou chez le professeur, que se tenaient les grandes assises agricoles de l'époque ; c'est là que furent élaborés les statuts du futur Syndicat.*

## Tanviray et les engrais chimiques

Jules Tanviray à l'Orfrasière, de même que son camarade Riverain (**fig. 16**) dans sa grande propriété d'Areines, étaient de fervents partisans de l'utilisation des engrais chimiques, mais tous deux déçus lorsqu'ils comparaient les résultats obtenus sur des parcelles expérimentales, résultats qui économiquement n'encourageaient pas du tout cette pratique. Ils comprirent rapidement que la cause en était la fraude éhontée pratiquée sur les livraisons d'engrais. La législation de l'époque et les tribunaux étaient impuissants à protéger les cultivateurs et les fraudeurs s'en donnaient à cœur joie. Par exemple, au cours de l'année 1881, un marchand d'engrais vendit à une centaine de cultivateurs du phosphogano dosant théoriquement 3 à 4 % d'azote et 8 à 10 % de phosphate tribasique de chaux au prix de 30 francs



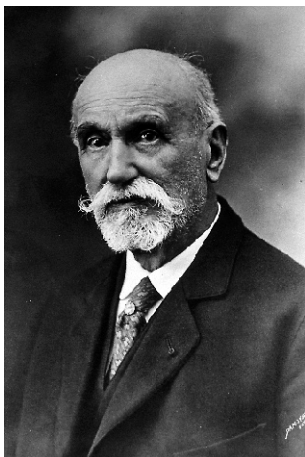


Fig. 16 : Alphonse Riverain (coll. AD 41).

les 100 kilos. Déjà l'acheteur était lésé de 20 francs au moins les 100 kilos, mais en plus, au lieu du pospho-guano, le marchand livra un résidu de la fabrication du gaz, du crude-ammoniac, qui ne favorisait point la végétation mais brûlait les plantes, de sorte que 100 ou 120 cultivateurs qui en firent usage durent réensemencer leurs terres.

Au total, Tanviray estimait à plus de 300 000 francs le préjudice annuel causé à la culture par la falsification.

## La création du Syndicat des Agriculteurs du Loir-et-Cher

À l'occasion d'un procès intenté par plusieurs municipalités contre un fraudeur, celui-ci fut acquitté et ce fut pour Tanviray la goutte d'eau qui fait déborder le vase, il fallait chercher ailleurs un remède et il pensa le trouver dans l'association. Il rédigea un projet de statuts et le Professeur Départemental, un *fonctionnaire* ! adressa un projet de statuts et des listes d'adhésion aux 297 maires du département : 80 maires répondirent et le total des signatures recueillies fut de 200. Le syndicat proposé était en limite de la légalité, sinon illégal, car contraire à la loi Le Chapelier de juin 1791 qui interdisait toute coalition de personnes. Le 7 juillet 1883 les adhérents furent cependant convoqués en assemblée générale à Blois, les statuts adoptés et Tanviray élu Président. Il y restera jusqu'en 1886. À noter que la loi, dite Waldeck-Rousseau à laquelle on ajoutera en dernière minute les syndicats agricoles, ne sera votée que 8 mois plus tard, le 21 mars 1884.

À la création, Tanviray était entouré de nombreuses personnalités, dont MM. Riverain, Gauvin (sénateur), Johanet, Mangeon, Chaput (conseiller général), Chenu, Blanchet etc. Le Conseil Général encouragea lui aussi cette initiative en accordant dans sa séance du 2 août une subvention de 200 francs.

Le jour de l'assemblée générale, Tanviray fit la déclaration suivante : *Faisons le serment de ne jamais laisser la politique s'introduire dans le syndicat agricole que nous venons de créer ; qu'il y ait au moins une maison dans laquelle seront bannies toutes les discussions politiques qui nous divisent si souvent. Jurons qu'avant d'y pénétrer nous laisserons à la porte nos opinions politiques ; alors nous serons sûrs de toujours bien nous entendre, de rester amis.*

Nous ne pouvons dans cette étude développer plus complètement les statuts et nous nous contenterons d'en rappeler l'article 2 qui affirme l'objet du Syndicat : *l'achat en commun de toutes matières premières utiles à l'agriculture, la lutte contre les fraudes dans le commerce des engrais et le conseil sur le choix des matières fertilisantes [...].* Dans l'esprit de Tanviray, le rôle de conseil devait semble-t-il revenir au professeur départemental d'Agriculture dont la tâche se trouve facilitée par les possibilités qu'offre le Syndicat.

Dès sa première année, le Syndicat obtint les engrais et les produits de traitement des vignes destinés à ses adhérents à des prix considérablement inférieurs à ceux du commerce et sur des produits analysés. Le Syndicat recevait de toutes parts des demandes de renseignements et les statuts étaient conçus en des termes si précis et si appropriés aux buts à atteindre qu'ils furent adoptés partout sans pratiquement aucune modification. Le Syndicat s'installa rue Franciade, nom qui deviendra plus tard celui de la Coopérative de vente de céréales (fig. 17).

## Tanviray et le phylloxéra

Le phylloxéra est un petit insecte hémiptère introduit accidentellement en Europe dans les années 1865, sur des pieds de vigne venant d'Amérique du Nord, et qui se répandit très rapidement dans tout le vignoble français créant ainsi une très grave crise économique et sociale. Tanviray fut chargé au titre de *Délégué du Service Phylloxérique du département*, de rechercher les



Fig. 17 : Siège du Syndicat, rue Franciade.

points contaminés par ce terrible puceron et surtout de faire des traitements dans les vignes atteintes. On raconte qu'il y eut de véritables soulèvements : Tanviray et ses aides furent parfois reçus à coups de fourches, de faux et même à coups de fusil, mais son énergie, sa souplesse, sa bonté surtout lui firent comprendre la cause réelle de ce mouvement d'hostilité et eurent vite raison des mutins qui pour la plupart, dans la suite, furent les meilleurs et les plus dévoués élèves du professeur départemental. Pour rester dans ce domaine du phylloxéra, nous résumons un article de presse de 1886 (alors que le Syndicat des Agriculteurs du Loir-et-Cher, existe déjà).

Sur l'invitation de cinq présidents de syndicats anti-phylloxériques du Vendômois, M. Tanviray, délégué départemental, convoqua, le 6 mars 1886, les présidents et secrétaires de ces syndicats anti-phylloxériques du Loir-et-Cher; trente-deux noms de participants sont cités. Les vœux émis sont intéressants car ils nous donnent le point des moyens de lutte utilisés contre ce fléau à cette date :

- 1<sup>er</sup> vœu : que les dossiers pour le versement des subventions soient simplifiés et celles-ci soient versées dans les deux mois suivant leur dépôt;
- 2<sup>e</sup> : que l'État et la C<sup>ie</sup> d'Orléans accordent la gratuité des transports pour le sulfure de carbone (**fig. 18**) et autres insecticides ainsi que pour le transport des engrais spécifiques complémentaires aux traitements;
- 3<sup>e</sup> : que les subventions soient étendues aux traitements par badigeonnage, dits système Baldiani;
- 4<sup>e</sup> : que les engrais destinés aux vignes phylloxériques soient subventionnés;
- 5<sup>e</sup> : que le gouvernement autorise dans le Loir-et-Cher la libre circulation des boutures des cépages américains, attendu que le traitement par le sulfure de carbone n'a malheureusement pas produit partout des résultats satisfaisants et qu'il est urgent de faire des essais pour reconstituer le vignoble, menacé dans certaines parties, d'une destruction complète.



**Fig. 18** : Injecteur à sulfure de carbone (coll. M. Labbé).

- 6<sup>e</sup> : que le gouvernement veuille bien donner des renseignements aux syndicats sur les points suivants : dire comment se comportent les cépages américains déjà cultivés dans le midi; faire connaître les cépages les meilleurs pour notre climat et leur aptitude au point de vue de la nature du sol;
- 7<sup>e</sup> : considérant que les syndicats auraient tout intérêt à grouper leurs commandes, l'assemblée émet le vœu que les syndicats anti-phylloxériques du département soient affiliés au *Syndicat des agriculteurs de Loir-et-Cher*;
- 8<sup>e</sup> : qu'un dépôt de sulfure de carbone et d'engrais soit établi au chef-lieu du département.

Pour en terminer avec le phylloxéra, son étude plus approfondie serait très intéressante mais sort du cadre de notre étude. Disons simplement que l'on n'en est venu à bout qu'en greffant, généralement par une greffe dite *anglaise*, des greffons de nos cépages traditionnels sensibles au phylloxéra sur des porte-greffes issus de cépages américains tels *Riparia* et *Rupestris* qui résistent à l'insecte. Différentes pépinières furent créées dans le département, mais pour la commune de Villiers, il faudra attendre le départ de Fortier de la région et l'achat de sa propriété par la commune afin d'y transférer les écoles, pour voir une demande soumise au conseil général en 1892 : le conseil municipal de Villiers propose un bail de 12 ans à compter du 1<sup>er</sup> novembre sur un terrain de 60 ares situé dans la propriété (180 francs par an), afin d'y établir une pépinière de plants greffés. La proposition fut acceptée.

## Tanviray quitte le Loir-et-Cher

Le professeur départemental était apprécié de l'administration, le conseil général lui votait régulièrement des satisfecit et des allocations pour ses frais de tournées de conférences et, en 1886, l'ancien préfet du Loir-et-Cher, M. Cohn, devenu préfet de la Somme, qui avait apprécié la valeur de son ancien professeur départemental, sollicita Tanviray de prendre la direction de la ferme-école du Paraclet qui devait être transformée en école pratique (**fig. 19 et 20**). Après quelques hésitations, Tanviray céda aux amicales et flatteuses propositions dont il était l'objet. Nous pensons aussi qu'il n'était pas mécontent de s'éloigner de ce département où il ne conservait pas que de bons souvenirs. De plus il était fatigué et le poste promotionnel qui lui était proposé lui semblait moins fatigant. Étant orphelin et resté célibataire toute sa vie, la mobilité professionnelle n'était pas pour lui un problème.

Avant de partir, il tint à faire, devant l'assemblée générale du Syndicat du 20 novembre 1886, la déclaration suivante, bien dans l'esprit du serment qu'il avait demandé trois ans auparavant : *Croyez-moi, Messieurs, bannissez soigneusement toutes questions étrangères au but de notre association. Faites que, dans le département,*



Fig. 19 : Cottenchy, école d'Agriculture du Paraquet (carte postale).

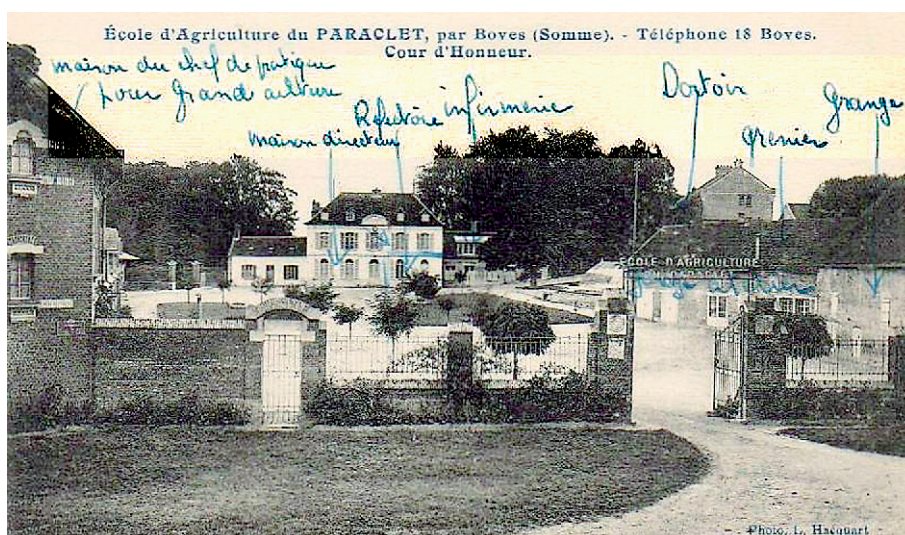


Fig 20 : Cottenchy, école d'Agriculture du Paraquet (carte postale).

*subsiste au moins une association au sein de laquelle chacun se sente à l'aise sur un terrain neutre. Sachez limiter votre tâche, pour la mieux remplir, restez modestement un syndicat d'achat et de vente. Supprimez les intermédiaires pour acheter meilleur marché et vendre plus cher, mettre à la portée de tous les cultivateurs de bonnes semences, de bons engrais, aux meilleurs prix possible, telles sont les données du problème que vous devez vous efforcer de résoudre et vous y parviendrez par l'association. Quand vous en aurez la solution, la crise agricole ne sera plus qu'un souvenir.*

Tanviray fut remplacé dans les deux fonctions principales qu'il exerçait : par M. Alphonse Riverain, son camarade de l'école de la Charmoise qui lui aussi après hésitations vu la charge de travail consacrée à mettre en valeur son exploitation d'Areines, finit par accepter

de prendre la présidence du Syndicat des Agriculteurs, présidence qu'il conservera quarante-deux années !, de 1887 à 1929, et pourtant, au tout début, sa nomination avait été fortement contestée ; par M. Trouard-Riolle qui lui-même fut remplacé en 1897 par M. Vezin lorsque Trouard-Riolle fut amené à prendre la direction de l'École Nationale d'Agriculture de Grignon.

Nous avons contacté la direction actuelle de cette école du Paraquet qui est devenue le Lycée Agricole d'Amiens « Le Paraquet » 80440 Cottenchy, mais les anciennes archives ont été transférées aux Archives départementales. Nous ne nous y sommes pas encore rendus, mais un dévoué correspondant, M. Oudin, a bien voulu faire quelques recherches pour nous.

Nous possédons ainsi une lettre manuscrite nous montrant la belle écriture de Tanviray.

Pour l'anecdote, en 1887, M. Denten a expédié à l'école un semoir pour le faire connaître. M. Raquet, l'ancien directeur du Paraquet le transmet à Tanviray, mais celui-ci l'aurait détruit... Il s'ensuivit un procès et Tanviray dut payer 150 francs.

Nous nous doutions bien que Jules ne pouvait rester inactif. En 1892-1893, il construisit et aménagea un atelier de laiterie modèle à l'école, ce qui ne faisait pas l'unanimité car on craignait que les fabrications fromagères mettent en péril l'approvisionnement de la région en lait de consommation.

Nous trouvons aussi trace de son activité là-bas dans les *Mémoires de la Société Linnéenne* du nord de la France, comme par exemple la livraison de 1892 qui rend compte de ses observations météorologiques.

Voici aussi des éléments extraits de la notice biographique parue sous la plume de A. Vezin, et en termes de l'époque, dans l'*Annuaire du Syndicat des Agriculteurs de Loir-et-Cher* de 1900. *À l'école du Paraquet, il montra toutes ses qualités mûries par l'expérience. La tâche était rude : il sut s'habituer au climat, aux habitudes locales et en même temps réorganiser un établissement très important. Partout, dans ses actes, on retrouve les traces de sa haute intelligence et de sa fière volonté. Dans la Somme, on comptait avec Tanviray. Sa culture proprement dite était à la hauteur de son administration. C'est lui, le père des Syndicats, qui savait faire l'application des engrais. Sous sa direction, le domaine du Paraquet a donné des récoltes qu'on n'avait pas connues jusque-là et toutes les branches de son industrie étaient aussi brillantes. Il avait su s'adjoindre un précieux et dévoué collaborateur, un compatriote de Villiers, lui aussi, qui là-bas, dans les plaines brumeuses mais si riches de la Somme, continue son œuvre de production et d'enseignement.*

Depuis quelques années, Jules Tanviray, que ses élèves appelaient familièrement mais affectueusement « Julot », se sentait fatigué, usé avant l'âge par un travail opiniâtre et une volonté de fer. Ses forces l'ont trahi et il s'est éteint brusquement à 53 ans, le 31 août 1900 (un article nécrologique indique qu'il souffrait depuis quelques temps d'une grave affection nerveuse).

Il était logé dans l'école même et ce sont deux de ses collègues, Jules Renard et Gaétan Dupont, enseignants au Paraquet qui firent la déclaration officielle de décès à l'état civil. Nous ne savons pas si sa tombe existe encore.

Revenons sur la mention *compatriote de Villiers*. Il semble bien que Vezin parle de J. Renard, né à Mazangé en 1843, instituteur et professeur d'agriculture, dont le père Jacques Étienne était boucher au Gué-du-Loir.

## Sa succession après décès

Les formalités furent faites par M<sup>e</sup> Châtelain, notaire à Boves. Il y eut deux héritiers à 50-50 : tout d'abord sa tante Marie-Louise Bordier épouse Piégar, et

Félicitée Tanviray, domiciliée à Landes, représentée pour l'acte par son fils Prospère Honoré Tanviray. Nous sommes surpris de trouver dans l'actif de la succession la plus value d'inventaire de l'exploitation agricole des 119 hectares 56 confiés en gestion à Jules Tanviray. L'école du Paraquet existait avant l'arrivée de Tanviray, mais c'est avec lui qu'elle fut transformée en école pratique. Par la convention du 7 décembre 1886 (signée de sa main), l'inventaire est estimé à 83 500 francs or et, à la date du décès, cet inventaire passe à 85 446 francs. Tout y est minutieusement décrit, on connaît même le prénom des vaches... À cette occasion, il y eut bien quelques litiges portant notamment sur les améliorations apportées à l'exploitation et en particulier les clôtures. En 1900, les terres sont louées à un certain Canet.

Le Conseil Général paie les 5 000 francs aux héritiers, mais il demande au nouveau directeur de l'école, M. Dufresne, de lui en rembourser une partie ! Les revenus de l'exploitation étaient-ils versés au directeur de l'école ?

## Effectifs de l'école

En 1933, le nombre d'élèves était de 38 et sans doute d'une trentaine en 1900. Nous avons vu qu'en ce qui concerne la Charmoise, le nombre d'élèves y était limité à 30 pour des questions budgétaires.

## La Légion d'Honneur

Tanviray fut nommé chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur par décret, à l'occasion du 14 juillet 1885 (*Journal officiel* du 11 juillet). Sans doute par modestie, il n'avait pas rappelé à ses biographes pour cette occasion son comportement durant la guerre de 1870. Heureusement un journaliste cita, dans le journal *l'Indépendant* du 12 juillet, le passage de M. de Maricourt et combla cette lacune du *Journal officiel*.

## La commémoration du 25<sup>e</sup> anniversaire du Syndicat et l'inauguration d'un médaillon de bronze à la mémoire de Jules Tanviray

C'est le 7 mars 1907, à l'Assemblée générale annuelle du Syndicat des agriculteurs de Loir-et-Cher, que fut émise l'idée de perpétuer par le bronze la mémoire de son fondateur Tanviray et, le 13 avril suivant, le conseil d'administration décida d'organiser la fête d'inauguration à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de ce Syndicat et finalement d'en faire coïncider les dates avec la tenue du 2<sup>e</sup> Congrès national du Crédit Mutuel Agricole qui se tint effectivement à Blois, du 1<sup>er</sup> au 5 juillet 1908, la journée du 5 étant

entièrement consacrée à l'inauguration du médaillon et aux hommages à Tanviray en présence de M. Ruau, ministre de l'agriculture et de tous les membres du Syndicat venus au nombre de plus de 5 100 de tous les

cantons pour célébrer Tanviray et assister à un repas servi à la Halle aux Grains où le ministre leur fit son discours. Tanviray n'aurait pu en espérer autant (fig. 21 à 24).



Fig. 21 : 5 juillet 1908, arrivée du ministre rue Franciade (CP).



Fig. 22 : Médaillon de Tanviray sur façade du siège du Syndicat (coll. AD 41).

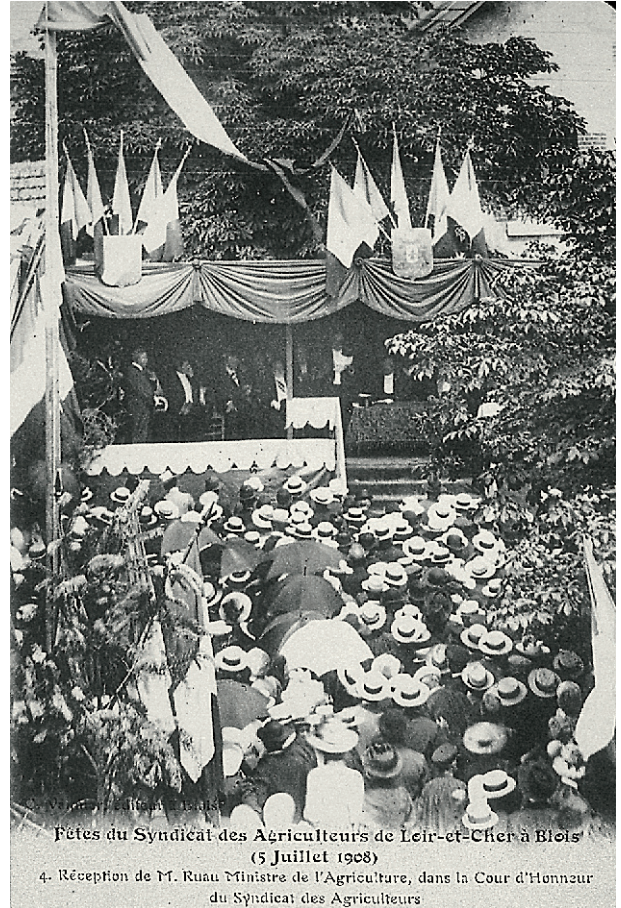


Fig 23 : 5 juillet 1908, discours cour d'honneur du Syndicat.

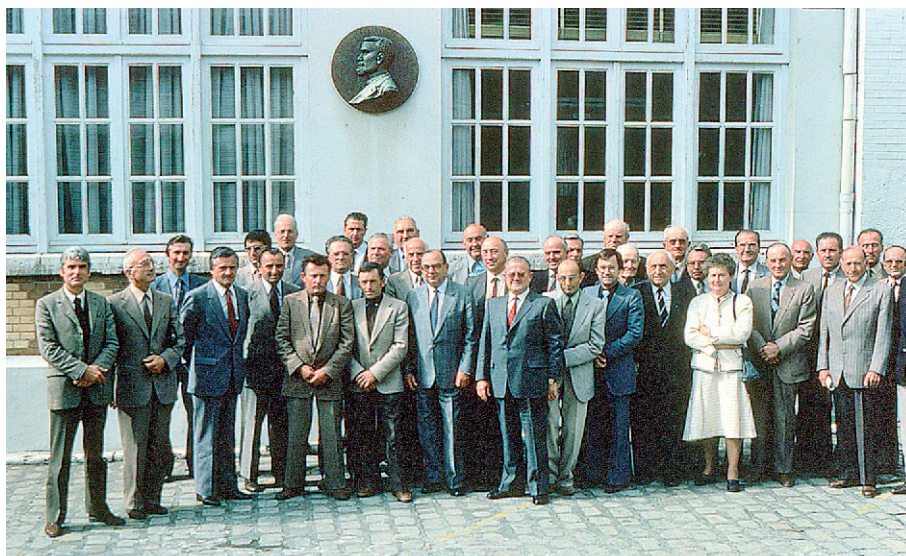


Fig. 24 : Un conseil d'administration du Syndicat devant le médaillon de Tanviray.

Arrivé à Blois par le train de 10 h 45, le ministre fut reçu par tout ce que le département compte comme élus et représentants du syndicat et il se rendit directement au siège du Syndicat, rue Franciade, où fut dévoilé le bronze de Tanviray et où des discours évoquant son passé furent prononcés par Alphonse Riverain, président du Syndicat, M. Vezin, professeur départemental d'Agriculture qui compléta de notes plus personnelles la biographie de Tanviray, discours qui fut précieux pour nous et auquel, comme nous l'avons mentionné, nous n'avons pas hésité à en citer des extraits. Un discours plus général fut également prononcé par M. Decharme puis tout ce beau monde se rendit au banquet de 5 160

couverts ! soit 2 000 au rez-de-chaussée (**fig. 25**), 1 500 dans les galeries et le reste attablés sous des tentes voisines. Chaque convive reçut un repas froid préparé dans un carton contenant entre autres deux assiettes et des couverts que chacun pouvait emporter (**fig. 26**). C'est là que le ministre Ruau fit un discours de portée générale. La fanfare de Blois prêta bien entendu son concours.

Les dirigeants du Syndicat n'avaient pas voulu que l'hommage rendu à l'œuvre de Tanviray n'ait qu'un caractère officiel comme il arrive souvent, c'est pourquoi tous les membres du Syndicat furent conviés avec leur famille. Ce fut une révélation pour tous ceux qui



**Fig. 25** : 5 juillet 1908, la table est mise, Halle aux grains (carte postale).



**Fig 26** : 5 juillet 1908, les agriculteurs repartent par train spécial avec leurs couverts (carte postale).

ne soupçonnaient pas encore la puissance et la vitalité des associations agricoles.

### Conclusion

Nous pensons avoir démontré par l'évocation de la dense, mais relativement brève carrière, quel personnage remarquable et attachant fut Jules Tanviray. Nous avons essayé, par cette communication, d'apporter notre contribution à le faire mieux connaître des générations actuelles et en particulier des jeunes agriculteurs. Souhaitons qu'un jour proche nous retrouvions le médaillon qui fut si brillamment inauguré en 1908 et dont nous avons perdu la trace et souhaitons que ce médaillon, qui avait échappé à la confiscation des Allemands, n'ait pas fini à la fonte. Enfin, nous renouvelons notre suggestion initiale : que la municipalité de Blois et, au moins celle de Villiers, dédie une rue à Jules Tanviray.

Dès sa première année, comme nous l'avons mentionné, le Syndicat obtint les engrais et les produits de traitement des vignes destinés à ses adhérents à des prix considérablement inférieurs à ceux du commerce et sur des produits analysés. Pas étonnant que les dix premières années, le syndicat connût une remarquable progression, suivie d'un pallier de dix années où le nombre de syndiqués, donc également les tonnages stagnent. Ceci fut analysé comme étant dû à la formation, dans cette période, de nombreux syndicats concurrents, parfois créés pour des raisons politiques. Puis à compter de 1903, la progression reprit.

Le bulletin : il fut d'abord annuel, puis mensuel, à partir de mars 1887 ; c'est Trouard-Riolle, le successeur de Tanviray comme professeur départemental, qui mesure l'impact que peut avoir cette publication et la prend en charge, à partir de mars 1894, sous le titre de *L'Agriculteur Pratique du Loir-et-Cher* (fig. 28) puis *L'Agriculteur Pratique du Centre* (fig. 29) à partir d'avril 1895. Ce sera l'organe du Syndicat, mais aussi celui de l'Enseignement Agricole et de tout le monde Agricole.

### Annexe : Évolution du Syndicat après le départ de Tanviray

À la fin de 1883, année de sa création, le syndicat comprenait 345 membres et rayonnait sur 80 communes. Il comprenait 7275 membres en 1904 (fig. 27). Parallèlement, les tonnages achetés passaient de 80,8 tonnes à 11 394.

### L'ÉVOLUTION ET LES GRANDES ŒUVRES DU SYNDICAT

Notre but n'est pas de faire un historique du Syndicat, Tanviray y a laissé son esprit, mais il n'était plus là !

- **En 1899** : Jules Berthonneau est nommé directeur. Le siège social du syndicat passe au 11 rue Franciade, à Blois.

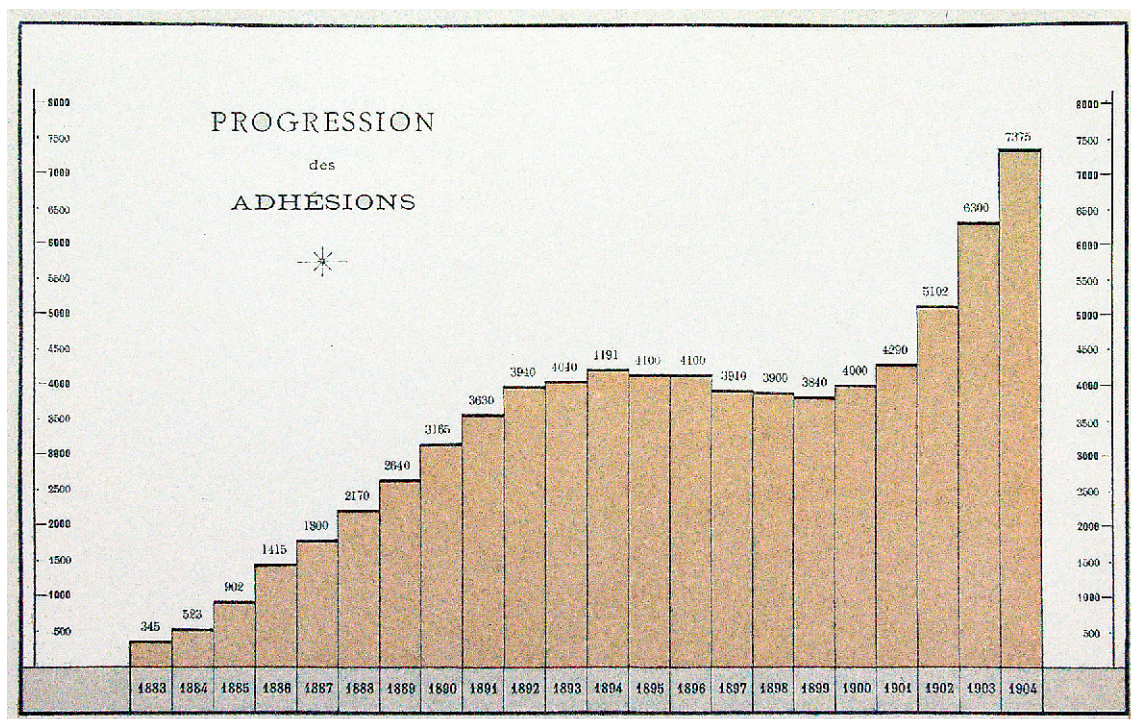


Fig 27 : Progression des adhérents au syndicat 1883-1904 (Monographie du Syndicat [...] par J. Berthonneau (AD 41).



Fig. 28 : N° 1 du bulletin mensuel du Syndicat.

- **1901** : création d'une Société Anonyme Coopérative pour les achats, les approvisionnements et les ventes de machines et d'outillage agricole et la gestion de l'atelier central de montage et de réparations agricoles (une dizaine d'ouvriers mécaniciens).
- **1902** : fondation de la *Caisse de Crédit Agricole du Syndicat* à l'initiative d'Alphonse Riverain.
- **1903** : Jules Berthonneau fonde la *Caisse Régionale de Crédit Agricole du Loir-et-Cher* à Blois.
- **1908** : a lieu au Château de Blois le 25<sup>e</sup> anniversaire du Syndicat et une fête le 5 juillet 1908 sous la présidence de M. Ruau, ministre de l'Agriculture, qui inaugure le médaillon en bronze de Jules Tanviray élevé au siège du Syndicat.



Fig. 29 : Le Bulletin devient L'Agriculture pratique du Centre.



Fig 30 : Lauréates du concours des familles nombreuses pour 1914 (coll. A.D. 41).



- **11 février 1911** : création de la Société Coopérative d'approvisionnements et de production des agriculteurs de Loir-et-Cher (services des ventes et réparations de machines et instruments agricoles) comprenant 60 agents maréchaux ou charrons dans le département.
- **1913** : pleine prospérité, premier *concours des familles nombreuses* (fig. 30).  
Essor interrompu par la guerre, mais, dès l'automne 1914, le syndicat réorganisé reprend l'approvisionnement des agriculteurs syndiqués. Il apporte sa contribution financière aux œuvres des victimes de guerre et assure les frais d'installation d'un hôpital dirigé par l'Union des Femmes de France.
- **Le 8 janvier 1919** : A. Riverain est élu membre de l'Académie d'Agriculture. Le Syndicat de Loir-et-Cher fonde la caisse sociale alimentée par des subventions du syndicat et de la *Caisse de Crédit Mutuel Agricole*. Après guerre, Alphonse Riverain créa la Fédération des Associations Agricoles du Centre regroupant les associations agricoles des six départements. Le Syndicat figure au groupe fondateur de la *Confédération Nationale des Associations Agricoles* (CNAA).
- **27 novembre 1926** : Congrès à Blois, 40<sup>e</sup> anniversaire de la présidence d'Alphonse Riverain.
- En 1926, il organise l'*assurance mutuelle incendie*, en 1932 l'assurance contre la *grêle*, en 1941 les caisses *bétail*.
- **1930** : le syndicat prend en main l'organisation de la *Caisse Mutuelle d'Assurance Sociale Agricole*; en 1936, il créa la *Caisse d'Allocations Familiales Agricoles*.
- **1930** : Maison de l'Agriculture, rue Franciade.
- **1931** : Acquisition d'un terrain de 3 hectares, avenue de Châteaudun, en vue de la construction d'un silo de stockage de céréales (40 000 quintaux).
- **1932** : Crise agricole. La coopérative de vente des agriculteurs de Loir-et-Cher est fondée pour lutter contre l'effondrement des cours du blé.
- **1934** : la réunion de différentes coopératives de stockage et vente de céréales constitue la *Fédération des Coopératives*.
- **De 1932 à 1939**, vingt-cinq silos furent construits.
- **En 1949** : la Fédération des Coopératives devient l'*Union Franciade* et, le 31 décembre 1949, le Syndicat cesse ses opérations.
- **1952** : création de l'usine d'aliments du bétail.
- **1955** : entrepôts frigorifiques.
- **1956** : le syndicat est dissous, remplacé par deux organisations : la Coopératives des Agriculteurs de Loir-et-Cher et l'Union la Franciade composée de six coopératives.
- **1960** : construction de l'*abattoir de volailles* et du centre de conditionnement d'œufs. Depuis 1960, groupement des éleveurs de poulets de chair.
- **1961** : groupement des éleveurs de poules pondeuses.
- **1962** : réalisation de la station fruitière de Monthou/ Bièvre.

- **1964** : groupement des arboriculteurs.
- **1970** : Groupement des producteurs de porcs (section naisseurs et section engraissement).
- **Exercice 1969-1970** : Le Groupe Franciade est un ensemble coopératif (découpé en 35 sections) comprenant une coopérative départementale pour l'approvisionnement (centre Jules Berthonneau, site Franciade, à Blois), 6 coopératives cantonales (Mondoubleau, Savigny Droué, Josnes, Saint-Amand, Selommes), la coopérative de séchage de céréales de Sologne, installée à Villefranche-sur-Cher, et l'union *La Franciade* constituée des 8 coopératives pour la collecte des céréales (63 succursales, 52 silos).
- **1981** : Toutes les coopératives du groupe fusionnent en une société unique : *La Franciade*, Coopérative des Agriculteurs de Loir-et-Cher.
- **1997** : *La Franciade* fusionne avec l'*Union* pour devenir Ligéa et il existait à cette date 32 coopératives en Loir-et-Cher.

## Sources et bibliographie sommaire concernant Jules Tanviray

---

### Sur la guerre de 1870 :

DUFOY (P.) - *Le 75<sup>e</sup> Mobile court historique d'un régiment*, 1909.

KORTZ FLEISCH (major von) - *La campagne sur le Loir et la prise de Vendôme 15 et 16 décembre 1870*, 1896.

MARICOURT (de) - *Histoire de la Mobile de Vendôme* par M. de Maricourt ex capitaine de la 8<sup>e</sup> compagnie, 2<sup>e</sup> bataillon, Mobile de Loir-et-Cher, ancien officier au 16<sup>e</sup> de ligne, paru dans le *Bulletin de la Société archéologique de Vendôme*, t. 14, 1875, p. 225-290.

SIMON (Fr.) - *Le 75<sup>e</sup> Régiment Mobile de Loir-et-Cher*.

*Le Journal illustré* du 8 janvier 1888 : reproduction du tableau de Renouard.

*Le petit Parisien* n° 274 du 6 mai 1894 contient la reproduction du tableau de Grolleron ainsi que *La France illustrée* du 4 août 1894 et *Le petit Journal*.

### Sur le syndicat agricole du Loir-et-Cher :

BAKER (Alan R.H.)- *Fraternity among the French Peasantry*, Cambridge, 1999.

BAKER (Alan R.H.) - *The infancy of France First Agricultural Syndicate*.

BAKER (Alan R.H.) - *Farm Schools in Nineteenth-Century France and the Case of La Charmoise 1847-1865* (ces trois publications peuvent être téléchargées sur Internet).

Archives privées du syndicat des agriculteurs du Loir-et-Cher, déposées par J.-P. Coudourt aux Archives départementales de Loir-et-Cher à Blois sous les cotes suivantes : 59J : 3 brochures : Broch 2612 Monographie du syndicat 1920 ; Broch 2613 Le groupe Franciade 1970 ; Broch 2614 A. Riverain (1842-1929)



Jules Tanviray.

par M. H. Hitier, Académie d'Agriculture 1930. 59J3 : Annuaire, Monographies, Imprimés divers : 1846-1926 pour le 40<sup>e</sup> anniversaire de la présidence de M. Riverain (1926); Monographie du Syndicat par Jules Berthonneau 1905; Coopérative des Agriculteurs par Nivault 1953; Plaquette de présentation de la Franciade 1973; Jules Tanviray par A. Vezin dans Annuaire du Syndicat pour l'année 1900; GL 167 Deuxième congrès National du Crédit Mutuel et de la Coopération et Fêtes du 25<sup>e</sup> anniversaire Blois 1908. Rapports annuels du Professeur départemental au Préfet 1876 à 1914.

Série N Conseil Général, Rapport du préfet et P.V. des réunions.

ROCQUIGNY (H.M.R.) - *Les Syndicats Agricoles et le Socialisme Agricole*, Éditeur Kessinger.

PELLETIER (J.) - *Le Syndicat des Agriculteurs de Loir-et-Cher 1883-1948. Approche économique*, mémoire de maîtrise, Tours, juin 1995; *Répertoire de Législation Forestière*, décembre 1877.

**Sur le séjour de Tanviray au Paraquet (Somme) :**

Archives départementales de la Somme, série M : KZ1881 et KZ 1882; série IT : cote BR 1175. Pour les obsèques, cote 259 PER 45.